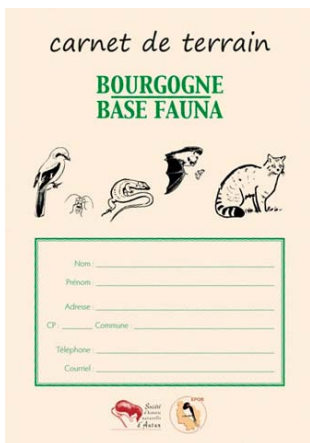




Le 16 mai 2009, signature de la charte de la Bourgogne Base Fauna (BBF) à Bibracte.



Exemple d'un carnet de terrain annoté.

COFFRIL (4) → Mammifères (1) env. p. 26

Date	Dép	Commune	Lieu-dit	Espèce	Effectif	Code	Commentaire/biotope
09.00	50	Dun-les-Places	7216	Accipiter nisus	1 ♂	01	en vol / haute (fontaine) Desb
20.00			727.3 / 2255.0				
06.00	21	Mossery	la Chapelle Montjoye	Pyrrhula pyrrhula	1 ♂	01	volant / (feu) / bois
04.00			756.2 / 2258.6				
04.00	21	Mont Saint Jean	Bois de Chagny	Buteo buteo	1 ad	01	en vol / colline
20.19			756.6 / 2250.6				
16.00			Dijon	Lanius collurio	1 ♂	01	volant sur la Dige
20.10	21	St Colombin-en-Plaine	767.7 / 2233.2				
21.07	21	Bierre-en-Morvan	767.7 / 2233.2	Milvus migrans	1 ad	01	bois / prairie / ches-
20.10			767.7 / 2233.2				
25.00	71	Chazandeny	767.7 / 2233.2	Columba livia	2 ad	01/03	bois / prairie / ches-
20.10			767.7 / 2233.2				
25.00	71	Longeville	767.7 / 2233.2	Cygnus alber	2 ad	03	étang
20.10			767.7 / 2233.2				
20.10	21	Théy-la-Béchère	767.7 / 2233.2	Saxicola rubetra	1 ♀	01	bois / prairie / haie
20.10			767.7 / 2233.2				
20.10	21	Mont Saint Jean	767.7 / 2233.2	Saxicola rubetra	1 ♀	01	prairie / champs / haie
09.03			767.7 / 2233.2				
20.10	21	Mont Saint Jean	767.7 / 2233.2	Falco sabbatus	1 ad	01	bois / prairie / en vol
20.10			767.7 / 2233.2				
17.00	21	Arceoney	767.7 / 2233.2	Vulpes vulpes	1 subad	03	forêt / champs / haie
20.10			767.7 / 2233.2				
20.10	21	Canceroy	767.7 / 2233.2	Vulpes vulpes	1 subad	03	bois / prairie
20.10			767.7 / 2233.2				
20.10	21	Sussey	767.7 / 2233.2	Vulpes vulpes	1 subad	03	forêt / champs / prairie
05.06			767.7 / 2233.2				
20.10	21	Mont Saint Jean	767.7 / 2233.2	Mustela nivalis	1 (sub)ad	03	bois / prairie
10.00			767.7 / 2233.2				
20.10	21	Arceoney	767.7 / 2233.2	Martes martes	1 ad ♂	03	forêt / champs / prairie
20.10			767.7 / 2233.2				
20.10	21	Imy-en-Montagne	767.7 / 2233.2	Meles meles	1 subad	03	forêt / champs / prairie
20.10			767.7 / 2233.2				



Lancement du carnet de terrain de la Bourgogne Base Fauna, le 22 avril 2010.

le carnet de terrain DE LA BOURGOGNE BASE FAUNA

Un pari : l'inventaire de la Nature bourguignonne avec un carnet d'observation gratuit

Comme vous le savez bien : « comment préserver sans connaître ? »

Les naturalistes bourguignons se mobilisent pour mieux préserver la nature régionale. Des inventaires sont en cours : les mammifères, les amphibiens, les reptiles, les papillons, les écrevisses...et dernièrement les oiseaux.

En effet, vous avez sans doute eu connaissance de l'étude lancée nationalement par la LPO France et la SEOF (Société d'études ornithologiques de France) : l'atlas des oiseaux nicheurs de France. Régionalement, l'EPOB (Fédération pour l'Étude et Protection des Oiseaux en Bourgogne) et ses associations membres ont naturellement souhaité mieux connaître l'avifaune bourguignonne et pilotent cet inventaire.

Dans le cadre de ces inventaires, la Société d'histoire naturelle d'Autun et l'EPOB ont conçu un carnet de terrain pour faciliter la prise de note de vos observations et, par la suite, la saisie informatisée de ces données notamment dans la Bourgogne Base Fauna. Vous pouvez l'emmener avec vous, le laisser dans votre véhicule (de nombreuses espèces écrasées peuvent être notées)...

Toutes les données (une espèce, une date, un lieu et un observateur) sont intéressantes à renseigner.

La sortie de ce carnet de terrain s'est faite le 22 avril 2010 lors de la journée mondiale de la TERRE, Il est gratuit pour tout ceux qui souhaite participer à cet inventaire (contact : bbf@bourgognenature.fr ou par courrier à BBF/SHNA Maison du Parc 58230 SAINT-BRISSON).

BOURGOGNE BASE FAUNA

De nombreuses actions, inventaires, atlas sont réalisés pour une meilleure connaissance et prise en compte de notre patrimoine naturel. Ils sont réalisés dans un cadre personnel par des « passionnés » comme dans un cadre associatif et professionnel grâce et avec le soutien de l'Europe, des politiques nationales (DREAL Bourgogne, Agences de l'Eau...), des politiques régionales (Plan Biodiversité du Conseil Régional de Bourgogne) ; départementales (politiques en faveur des Espaces Naturels Sensibles)...

La Charte Bourgogne Base Fauna a été signée à Bibracte le samedi 16 mai 2009 par de nombreux signataires : Conseil régional de Bourgogne, Conseil général de la Côte-d'Or, Parc naturel régional du Morvan, ONEMA, Alterre Bourgogne, FDC 71, CSNB, La Choue, EPOB, LPO 21, LPO 89, AOMSL, EFFY, SHNA, SNM, SSB, le Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Dijon...

Devenez acteur de l'inventaire de la nature bourguignonne !

